

## PAGES INTÉRIEURES UNIQUEMENT

Merci de faire suivre ce document à votre agence de création ou à votre photogreveur.

### CONTACTS

<b>PRODUCTION</b>	production@bayardmedia.fr	
<b>Cécile MARTIN</b>	cecile.martin@bayardmedia.fr	<b>Tél. : 01 74 31 74 95</b>
<b>Nathalie PICHON</b>	nathalie.pichon@bayardmedia.fr	Tél. : 01 74 31 48 89

### LIVRAISON DES FICHIERS

Vos visuels peuvent être livrés soit :

- par mail aux adresses indiquées ci-dessus dans la rubrique "CONTACTS",
- via un service de transfert de fichier fondé sur un cloud, type wetransfer,
- via un lien de téléchargement à nous communiquer par mail.

### FORMATS

FORMATS	PLEIN PAPIER Largeur × Hauteur
Page*	205 × 255 mm
Double page*	410 × 255 mm
1/2 page Largeur	175 × 104,1 mm
1/2 page Hauteur	85,5 × 209,6 mm
1/4 page Largeur	175 × 52,5 mm
1/4 page Hauteur	55,7 × 209,6 mm

\* Attention : décaler les textes et les images essentiels pour qu'ils ne soient pas pris dans le mors collé (Voir pages suivantes).

### GÉOMÉTRIE DU FICHIER

Annonce au format plein papier + 10 mm de bord tournant (5 mm de fond perdu + 5 mm de décalage des traits de coupe).

**Attention, vos textes et parties sensibles d'images doivent être en retrait de 10 mm minimum en hauteur et 13 mm en largeur des points de coupe à l'intérieur du format (cf. Mors collé pages suivantes).**

### TYPE DE FICHIER (IMPÉRATIF)

Les fichiers doivent être fournis en PDF 1.3 suivant les normes propres au magazine BON

Pour télécharger le joboptions (InDesign) et le profil couleur associé : **PSO Coated v3**

[https://static.bayard.io/regiepub/profils/Magazine\\_Bon.zip](https://static.bayard.io/regiepub/profils/Magazine_Bon.zip)

Le profil de simulation à utiliser est : **PSO Coated v3**

Vous retrouverez les éléments dans le lien de téléchargement ainsi que le process d'installation.

### NOM DES FICHIERS

**Il est obligatoire** que le nom des fichiers respecte les règles suivantes :

- 3 caractères pour le nom abrégé du magazine
- 3 caractères pour la date de parution
- 20 caractères maximum pour le nom et la description de la publicité

Exemple : **BON\_008\_NOM-ANNONCEUR.pdf** sera interprété comme étant la pub annonceur devant paraître dans le magazine BON pour le 8<sup>e</sup> numéro.

[https://static.bayard.io/regiepub/FT/FT\\_ADULTE/FT\\_BON\\_INTERIEUR.pdf](https://static.bayard.io/regiepub/FT/FT_ADULTE/FT_BON_INTERIEUR.pdf)

## ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Si vous le souhaitez, il vous est possible de nous fournir une épreuve couleur Epson :

**Elle doit être identifiée, issue du fichier PDF, munie d'une barre de contrôle reconnu sur le marché**

**Ainsi qu'une étiquette de contrôle attestant la conformité de l'épreuve**

## PHOTOGRAVURE

Images 300 PPP/DPI

Fichier en 4 couleurs **PAS DE TONS DIRECTS** et superposition d'encre de 300% maximum. Attention aux textes en réserve (corps 8 minimum, 1/2 gras et sans empattements).

**Nous préconisons d'utiliser le profil dans vos maquettes (via le joboptions que nous vous fournissons dans « TYPE DE FICHIER ») ainsi que de conserver vos images source en RVB avant la génération du PDF afin que les réglages de ce profil d'impression s'appliquent correctement.**

## QUALITÉ

Dans le cas du non-respect des règles énoncées ci-dessus, nous ne pourrions accepter votre fichier.

**Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même ces corrections et de nous fournir un fichier conforme, nous serons dans l'obligation de prendre en charge nous-même cette opération qui vous sera facturée. Nous vous rappelons qu'il est IMPÉRATIF de bien utiliser nos joboptions pour assurer la bonne conformité de votre visuel et de la qualité d'impression.**

## DÉLAI

Le matériel, fichier et épreuve, doit être remis à la régie **dans les délais indiqués** (voir calendrier de parution).

## ADRESSE DE LIVRAISON ÉPREUVE

Bayard Media Développement – Back Office

<nom du contact> – 18 rue Barbès – 92128 Montrouge Cedex

## LES PUBLI-REPORTAGES/COMMUNIQUÉS

**Mention obligatoire : PUBLICITÉ en haut à droite (corps 12 minimum) bien visible, détaché du visuel de la publicité**

(c'est-à-dire ne pas le mettre, par exemple, à l'intérieur d'une photo).

**Ne pas utiliser les mêmes titres de rubrique que celles du magazine.** Le choix typographique des titres, inters, chapos et encadrés doit être rigoureusement différent de ceux utilisés dans la maquette du magazine

**Un filet cadre tournant autour de l'ensemble du visuel de la pub est obligatoire.**

**Soumettre votre création à la régie 4 semaines avant parution.**

## PUBLICITÉ ALIMENTAIRE

La communication publicitaire en faveur des boissons avec ajouts (sucre, sel, édulcorants...) et des produits alimentaires manufacturés doit contenir une mention à caractère sanitaire. En pratique, chaque publicité doit être assortie d'une mention sanitaire, au choix de l'annonceur :

- «Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour» • «Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière»
- «Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé» • «Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas»

**Cette information sanitaire devra obligatoirement être complétée par la mention de l'adresse [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)**

### Messages diffusés dans les médias destinés aux enfants

L'annonceur peut adapter les mentions du cadre général en utilisant le tutoiement ou choisir l'une des mentions suivantes :

- «Pour bien grandir, mange au moins 5 fruits et légumes par jour» • «Pour être en forme, dépense toi bien»
- «Pour bien grandir, ne mange pas trop gras, trop sucré, trop salé» • «Pour être en forme, évite de grignoter dans la journée»

## PUBLICITÉ ALCOOL

**La communication publicitaire en faveur des boissons alcoolisées doivent en outre être assortie d'un message à caractère sanitaire** (« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération ») exclusivement à l'horizontale, en caractère gras et d'une couleur distincte du fond de la publicité, de taille minimum égale au centième de la somme hauteur/largeur de l'annonce considérée (adaptation possible pour des raisons de lisibilité liées à la dimension du support), et enfin avec un décalage avec le bord de l'annonce d'au minimum deux fois la hauteur des lettres.

Toute opération de parrainage est interdite lorsqu'elle a pour objet ou pour effet la propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur d'une boisson alcoolisée.

## PUBLICITÉ UTILISANT UN ARGUMENT ÉCOLOGIQUE

Les professionnels (annonceurs, agences, médias, régies) doivent consulter l'ARPP, avant diffusion sur tous médias de toute campagne nationale ayant recours à des arguments écologiques, définis comme « toute revendication, indication ou présentation, sous quelque forme que ce soit, utilisée à titre principal ou accessoire, établissant un lien entre les marques, produits, services, ou actions d'un annonceur et le respect de l'environnement ».

## TEXTE RÉDIGÉ EN LANGUE ÉTRANGÈRE

«En application des lois du 31 décembre 1975 et 4 août 1994 relatives à l'emploi de la langue française et dans l'éventualité d'un texte rédigé en langue étrangère, nous vous demandons de bien vouloir traduire en français toutes les mentions écrites en langue étrangère. La traduction doit être aussi lisible que le texte originel. Dans le cas contraire, nous serions dans l'impossibilité de publier votre annonce. »

## LISIBILITÉ DES MENTIONS ET RENVOIS

Les mentions rectificatives et informatives doivent être lisibles dans des conditions normales de lecture.

Ces règles s'appliquent également aux mentions dites légales, hormis les cas où la réglementation en vigueur impose des conditions spécifiques de présentation.

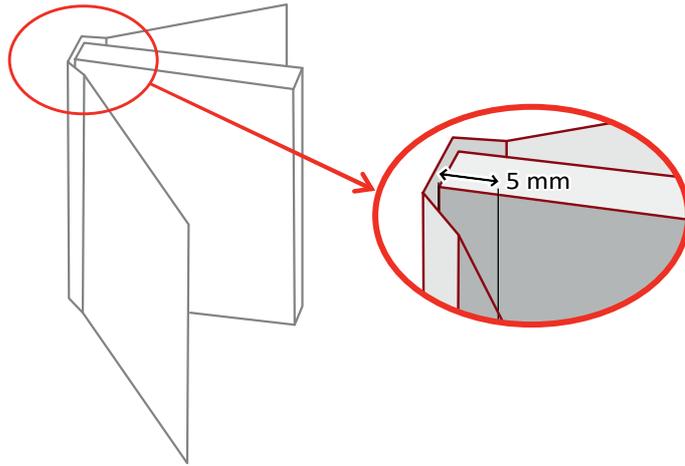
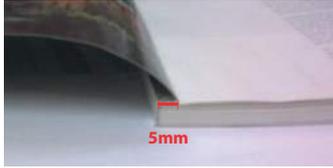
Pour être lisibles dans des conditions normales de lecture, les mentions doivent figurer à l'horizontale et utiliser des caractères :

- d'une taille suffisante,
- normalement espacés,
- d'une police permettant une lecture aisée (sans pour autant que cette police soit forcément uniforme dans toute la publicité),
- d'une couleur qui contraste par rapport à celle utilisée pour le fond de la publicité. Par exemple, il conviendra d'éviter une couleur claire pour un texte écrit sur un fond qui serait également clair.

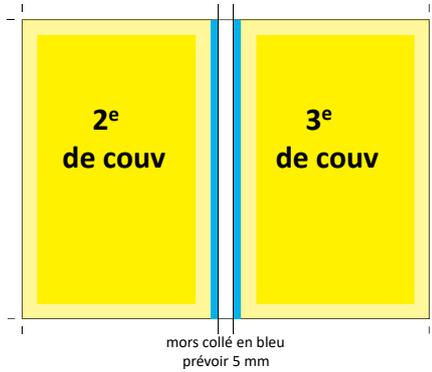
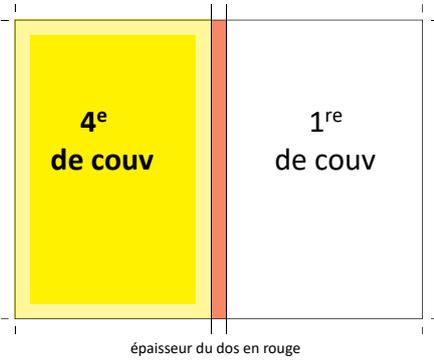
Lorsqu'un signe — un astérisque, un chiffre, une lettre, etc. —, est utilisé pour réaliser un renvoi, la taille du signe, présent tant au côté de l'accroche et/ou de l'allégation, qu'en début de mention, doit être suffisamment importante pour être toujours lisible dans des conditions normales de lecture.

**ATTENTION :**

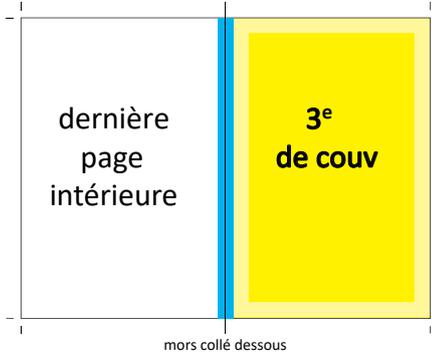
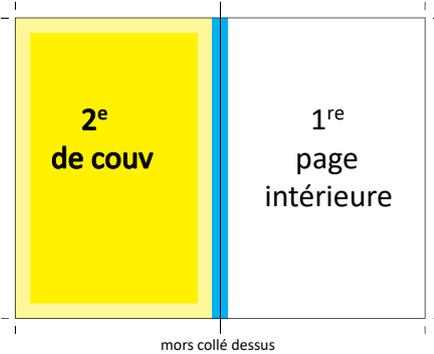
Pour les pages 2 et 3 de couverture, ou les pages intérieures, il est interdit de positionner du texte à moins de 7 mm du dos à cause des mors collés.



**Mise en page de la couverture :**

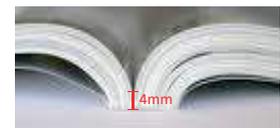
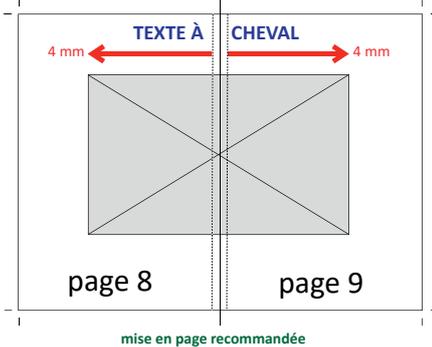
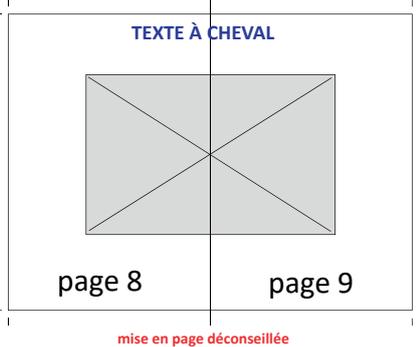


**Raccord du bloc page intérieure avec la couverture :**



**Mise en page recommandée en cas d'image et de texte à cheval sur 2 pages en vis-à-vis :**

Exemple de mise en page



**ATTENTION :**

Pour éviter qu'une partie de l'image soit perdue ou une partie d'un titre soit illisible, nous vous recommandons de ressortir les images et les textes de 4 mm.

## COUVERTURES UNIQUEMENT

Merci de faire suivre ce document à votre agence de création ou à votre photographeur.

## CONTACTS

<b>PRODUCTION</b>	production@bayardmedia.fr	
<b>Cécile MARTIN</b>	cecile.martin@bayardmedia.fr	<b>Tél. : 01 74 31 74 95</b>
<b>Nathalie PICHON</b>	nathalie.pichon@bayardmedia.fr	Tél. : 01 74 31 48 89

## LIVRAISON DES FICHIERS

Vos visuels peuvent être livrés soit :

- par mail aux adresses indiquées ci-dessus dans la rubrique "CONTACTS",
- via un service de transfert de fichier fondé sur un cloud, type wetransfer,
- via un lien de téléchargement à nous communiquer par mail.

## FORMATS

FORMATS	PLEIN PAPIER Largeur × Hauteur
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> de couverture*	205 × 255 mm
4 <sup>e</sup> de couverture	205 × 255 mm

\* Attention à bien décaler textes et images pour qu'ils ne soient pas pris dans le mors collé (cf. pages suivantes).

## GÉOMÉTRIE DU FICHIER

Annonce au format plein papier + 10 mm de bord tournant (5 mm de fond perdu + 5 mm de décalage des traits de coupe).

**Attention, vos textes et parties sensibles d'images doivent être en retrait de 10 mm minimum en hauteur et 13 mm en largeur des points de coupe à l'intérieur du format (cf. Mors collé page 3).**

## TYPE DE FICHIER (IMPÉRATIF)

Les fichiers doivent être fournis en PDF 1.3 suivant les normes propres au magazine BON

Pour télécharger le joboptions (InDesign) et le profil couleur associé : **PSO Coated v3**



[https://static.bayard.io/regiepub/profils/Magazine\\_Bon.zip](https://static.bayard.io/regiepub/profils/Magazine_Bon.zip)

Le profil de simulation à utiliser est : **PSO Coated v3**

Vous retrouverez les éléments dans le lien de téléchargement ainsi que le process d'installation.

## NOM DES FICHIERS

Il est **obligatoire** que le nom des fichiers respecte les règles suivantes :

- 3 caractères pour le nom abrégé du magazine
- 3 caractères pour la date de parution
- 20 caractères maximum pour le nom et la description de la publicité

Exemple : **BON\_008\_NOM-ANNONCEUR.pdf** sera interprété comme étant la pub annonceur devant paraître dans le magazine BON pour le 8<sup>e</sup> numéro.



[https://static.bayard.io/regiepub/FT/FT\\_ADULTE\\_en/FT\\_en\\_BON\\_INSIDE.pdf](https://static.bayard.io/regiepub/FT/FT_ADULTE_en/FT_en_BON_INSIDE.pdf)

## ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Si vous le souhaitez, il vous est possible de nous fournir une épreuve couleur Epson :

**Elle doit être identifiée, issue du fichier PDF, munie d'une barre de contrôle reconnu sur le marché**

**Ainsi qu'une étiquette de contrôle attestant la conformité de l'épreuve**

## PHOTOGRAVURE

Images 300 PPP/DPI

Fichier en 4 couleurs **PAS DE TONS DIRECTS** et superposition d'encre de 300% maximum. Attention aux textes en réserve (corps 8 minimum, 1/2 gras et sans empattements).

**Nous préconisons d'utiliser le profil dans vos maquettes (via le joboptions que nous vous fournissons dans « TYPE DE FICHIER ») ainsi que de conserver vos images source en RVB avant la génération du PDF afin que les réglages de ce profil d'impression s'appliquent correctement.**

## QUALITÉ

Dans le cas du non-respect des règles énoncées ci-dessus, nous ne pourrions accepter votre fichier.

**Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même ces corrections et de nous fournir un fichier conforme, nous serons dans l'obligation de prendre en charge nous-même cette opération qui vous sera facturée. Nous vous rappelons qu'il est IMPÉRATIF de bien utiliser nos joboptions pour assurer la bonne conformité de votre visuel et de la qualité d'impression.**

## DÉLAI

Le matériel, fichier et épreuve, doit être remis à la régie **dans les délais indiqués** (voir calendrier de parution).

## ADRESSE DE LIVRAISON ÉPREUVE

Bayard Media Développement – Back Office

<nom du contact> – 18 rue Barbès – 92128 Montrouge Cedex

## LES PUBLI-REPORTAGES/COMMUNIQUÉS

**Mention obligatoire : PUBLICITÉ en haut à droite (corps 12 minimum) bien visible, détaché du visuel de la publicité**

(c'est-à-dire ne pas le mettre, par exemple, à l'intérieur d'une photo).

**Ne pas utiliser les mêmes titres de rubrique que celles du magazine.** Le choix typographique des titres, inters, chapos et encadrés doit être rigoureusement différent de ceux utilisés dans la maquette du magazine

**Un filet cadre tournant autour de l'ensemble du visuel de la pub est obligatoire.**

**Soumettre votre création à la régie 4 semaines avant parution.**

## PUBLICITÉ ALIMENTAIRE

La communication publicitaire en faveur des boissons avec ajouts (sucre, sel, édulcorants...) et des produits alimentaires manufacturés doit contenir une mention à caractère sanitaire. En pratique, chaque publicité doit être assortie d'une mention sanitaire, au choix de l'annonceur :

- «Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour» • «Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière»
- «Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé» • «Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas»

**Cette information sanitaire devra obligatoirement être complétée par la mention de l'adresse [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)**

**Messages diffusés dans les médias destinés aux enfants**

L'annonceur peut adapter les mentions du cadre général en utilisant le tutoiement ou choisir l'une des mentions suivantes :

- «Pour bien grandir, mange au moins 5 fruits et légumes par jour» • «Pour être en forme, dépense toi bien»
- «Pour bien grandir, ne mange pas trop gras, trop sucré, trop salé» • «Pour être en forme, évite de grignoter dans la journée»

## PUBLICITÉ ALCOOL

**La communication publicitaire en faveur des boissons alcoolisées doivent en outre être assortie d'un message à caractère sanitaire** (« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération ») exclusivement à l'horizontale, en caractère gras et d'une couleur distincte du fond de la publicité, de taille minimum égale au centième de la somme hauteur/largeur de l'annonce considérée (adaptation possible pour des raisons de lisibilité liées à la dimension du support), et enfin avec un décalage avec le bord de l'annonce d'au minimum deux fois la hauteur des lettres.

Toute opération de parrainage est interdite lorsqu'elle a pour objet ou pour effet la propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur d'une boisson alcoolisée.

## PUBLICITÉ UTILISANT UN ARGUMENT ÉCOLOGIQUE

Les professionnels (annonceurs, agences, médias, régies) doivent consulter l'ARPP, avant diffusion sur tous médias de toute campagne nationale ayant recours à des arguments écologiques, définis comme « toute revendication, indication ou présentation, sous quelque forme que ce soit, utilisée à titre principal ou accessoire, établissant un lien entre les marques, produits, services, ou actions d'un annonceur et le respect de l'environnement ».

## TEXTE RÉDIGÉ EN LANGUE ÉTRANGÈRE

« En application des lois du 31 décembre 1975 et 4 août 1994 relatives à l'emploi de la langue française et dans l'éventualité d'un texte rédigé en langue étrangère, nous vous demandons de bien vouloir traduire en français toutes les mentions écrites en langue étrangère. La traduction doit être aussi lisible que le texte original. Dans le cas contraire, nous serions dans l'impossibilité de publier votre annonce. »

## LISIBILITÉ DES MENTIONS ET RENVOIS

Les mentions rectificatives et informatives doivent être lisibles dans des conditions normales de lecture.

Ces règles s'appliquent également aux mentions dites légales, hormis les cas où la réglementation en vigueur impose des conditions spécifiques de présentation.

Pour être lisibles dans des conditions normales de lecture, les mentions doivent figurer à l'horizontale et utiliser des caractères :

- d'une taille suffisante,
- normalement espacés,
- d'une police permettant une lecture aisée (sans pour autant que cette police soit forcément uniforme dans toute la publicité),
- d'une couleur qui contraste par rapport à celle utilisée pour le fond de la publicité. Par exemple, il conviendra d'éviter une couleur claire pour un texte écrit sur un fond qui serait également clair.

Lorsqu'un signe — un astérisque, un chiffre, une lettre, etc. —, est utilisé pour réaliser un renvoi, la taille du signe, présent tant au côté de l'accroche et/ou de l'allégation, qu'en début de mention, doit être suffisamment importante pour être toujours lisible dans des conditions normales de lecture.

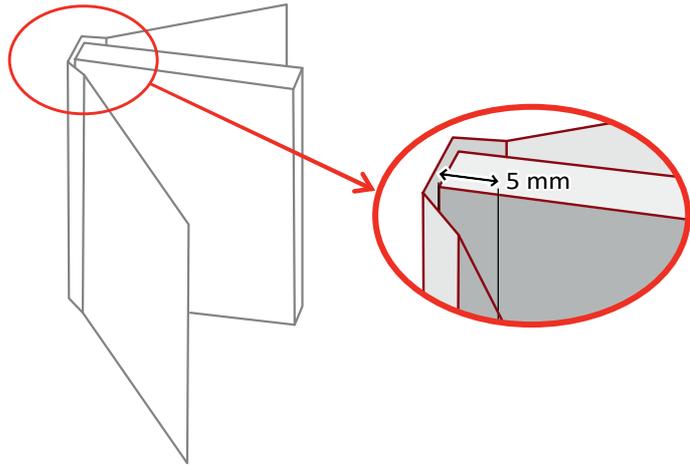
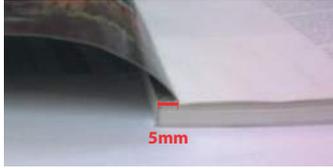
## MORS COLLÉ

- **Attention dos carrés collés ou cousus collés**, merci de tenir compte de la spécificité qui nous oblige à placer de la colle sur les 5 mm du côté du pli (Voir schéma ci-après). Votre maquette ne doit pas, si possible, contenir du texte ou de l'image dans cet espace.
- Lors d'un **suivi de visuel sur les 2 pages** (2<sup>e</sup> de couverture et p. 1 intérieure ou dernière page intérieure et 3<sup>e</sup> de couverture), un mouvement de 5 mm est donc à prévoir, ou éviter textes et visuels importants dans cette partie.

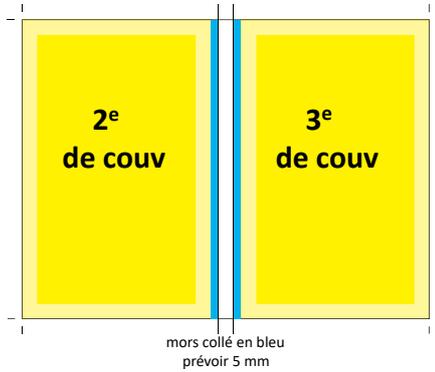
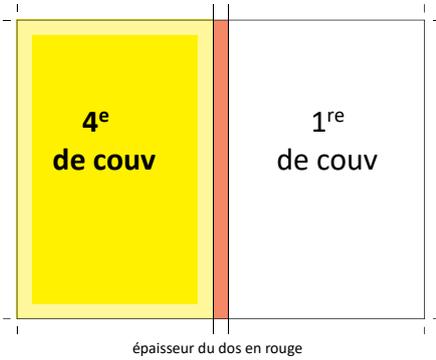
**Voir page suivante.**

**ATTENTION :**

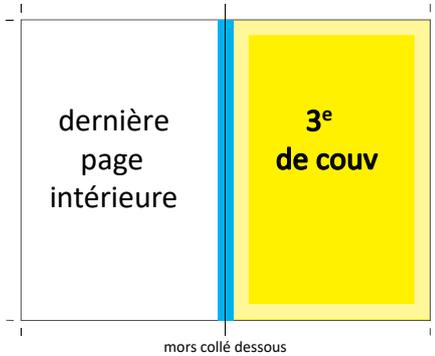
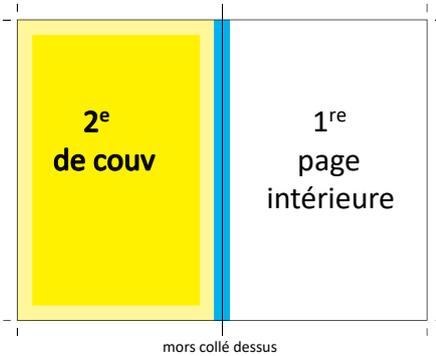
Pour les pages 2 et 3 de couverture, ou les pages intérieures, il est interdit de positionner du texte à moins de 7 mm du dos à cause des mors collés.



**Mise en page de la couverture :**

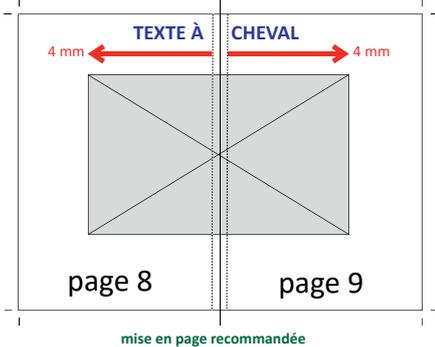
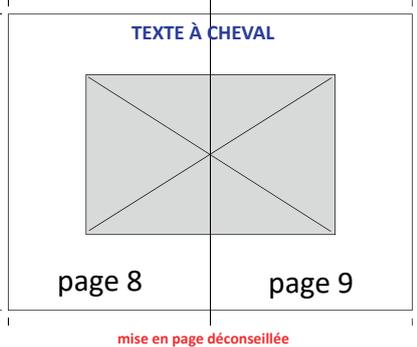


**Raccord du bloc page intérieure avec la couverture :**



**Mise en page recommandée en cas d'image et de texte à cheval sur 2 pages en vis-à-vis :**

Exemple de mise en page



**ATTENTION :**  
Pour éviter qu'une partie de l'image soit perdue ou une partie d'un titre soit illisible, nous vous recommandons de ressortir les images et les textes de 4 mm.

**ACTU COMMERCIALES**

Tarif 2024 – Édition nationale

**VALORISATION**

1/6° de page : 2 200 € HT

**DATE DE REMISE DES ÉLÉMENTS**

Éléments à envoyer 45 jours avant la date de parution du numéro à :

cecile.martin@bayardmedia.fr  
sophie.leflaive@bayardmedia.fr

**CONTRAINTES TECHNIQUES**

- Photo du produit en haute définition (300 PPP minimum),
- Texte de **350-550\* signes maximum** (espaces comprises),
- Notifier le réseau de distribution, le prix public conseillé, le téléphone et/ou le site de la marque.

\* Si besoin, nous réduirons le texte pour respecter le calibrage demandé.

**EXEMPLE NON CONTRACTUEL**

LES ACTU-COMMERCIALES

**La gamme Alchimy de De Buyer**

La collection Alchimy est la combinaison parfaite entre les exigences des Chefs et les besoins du quotidien. Sa conception monobloc 3 couches assure une répartition régulière des températures, maîtrise les cuissons les plus délicates et réduit la consommation d'énergie.

Fabriquée 100% en France. 19 références, à partir de 30,90€ sur [www.debyer.com](http://www.debyer.com)



**Un saumon de qualité pour vos fêtes**

30 ans de qualité et d'origine garantie pour le Saumon écossais Label Rouge! Premier poisson et premier produit étranger à avoir obtenu le prestigieux Label Rouge en 1992, choisissez la qualité exceptionnelle du Saumon écossais Label Rouge pour vos menus de fête.

Vendu en boutiques et en grandes et moyennes surfaces.



**Cuvée bio P181 Canard-Duchêne**

Entrée dès 2003 dans une démarche globale de respect de l'environnement, la Maison Canard-Duchêne nous fait redécouvrir sous la houlette de Laurent Fédo, son chef de caves, sa cuvée bio P181, du nom de la parcelle comprenant 9 hectares de vignobles.

Prix de vente indicatif: 3,50€

Points de vente: chez les cavistes, en grandes et moyennes surfaces et sur le site [www.canard-duchene.fr](http://www.canard-duchene.fr)

*Leabus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*



**La gourmandise au naturel**

Le Pétilant de Lstel et sans alcool, déploie un goût fruité et de fines bulles pour de délicieuses boissons naturelles et bio. Sans sucre ajouté et sans conservateur.

Pétillant de Lstel sans alcool se savoure à la française, à la pêche ou en version nature. Appréciez un instant gourmand et rafraîchissant: pur et équilibré, en cocktail sans alcool, selon les envies de chacun. La nature a du goût et on en profite!

Prix conseillé: 3,70€ la bouteille de 75 cl



**Des sauces au goût de folie sans chimie!**

Ketchup, Barbecue, Burger... Dans un monde qui marche sur la tête, nous s'est fixé comme pari de renverser la donne en faisant de ces icônes de la malbouffe les nouvelles stars de la "bonne bouffe". Comment? En chassant les pesticides, les additifs et le sucre au profit d'ingrédients bruts, bio et riches en goût.

Verdict: des sauces bonnes pour nos papilles, bonnes pour la planète, qui vont définitivement dans le bon sens!

Disponible chez Carrefour, Chronodrive, Auchan et Monoprix. De 3,80€ à 5,99€



**Offrez Le verre de dégustation!**

Imaginez l'y a 40 ans par The Whisky Lodge, le verre Bites s'offre aujourd'hui au plus grand nombre. L'amateur éclairé trouvera ici un outil de qualité, dont la forme sphérique permet une maîtrise parfaite du développement aromatique du spiritueux lors des différentes étapes de la dégustation: pas d'aération du produit, une totale liberté de vue, une présentation des arômes et la révélation de la complexité du spiritueux!

2000€ à La Grande Épicerie de Paris, ou Druggstore Publicité et chez les meilleurs cavistes.



